



SPÉCIAL BUDGET 2007

1 774 000 000 euros pour 4 millions d'habitants

Edito



Trois jours de débat pour voter le budget de la Région : en décembre dernier, les élus ont discuté, débattu les finances de l'Institution.

Un constat : le budget régional est en hausse, c'est la conséquence directe de la décentralisation et des transferts de compétences aux Régions.

La décentralisation transfère la gestion des ports de Boulogne-sur-Mer et de Calais à la Région

qui en devient propriétaire.

Elle transfère aussi les compétences pour les aéroports de Lesquin et de Merville. Rappelons qu'en 2005, l'Etat avait déjà transféré aux Régions les personnels de service des lycées.

La gestion de l'AFPA incombe désormais à la Région. Une véritable montée en puissance des compétences qu'il faut anticiper et gérer.

«Depuis 2005, nous avons à nous adapter à une situation nouvelle qu'il s'agisse de la structure des recettes ou du périmètre de notre action» a expliqué Bernard Roman, Vice-président aux finances, dans son propos introductif.

En 2007, la fiscalité directe ne représente plus que 20% des recettes régionales, les cartes grises 5%.

Les effets du plafonnement de la taxe professionnelle ont des répercussions significatives sur le budget régional.

En ce qui concerne les dépenses, le budget augmente de plus de 11% alors qu'il ne progresse que de 2,5% à périmètre constant.

Face à cette incertitude des recettes, Bernard Roman a rappelé la nécessité d'une rigueur dans la gestion, d'une clarté dans les choix et d'une cohérence dans les projets.

La Région souhaite poursuivre son action dans trois défis prioritaires en s'investissant dans la Rénovation Urbaine (185 millions d'euros), le Plan Cancer (18 millions d'euros) et les Poles de Compétitivité (16 millions d'euros).

Daniel PERCHERON

Président du Conseil Régional Nord - Pas de Calais

- Détails du vote du budget 2007 :
55 voix "pour" (Groupe Socialiste et Verts)
46 voix "contre" (Groupe UMP- FN- PC)
7 abstentions (Groupe UDF et PC)
- La formation professionnelle, priorité du budget : 235,5 millions d'euros
- Une reconduction des taux votés en 2006
- Affirmer des choix prioritaires,
Chèques livre : 8,1 millions d'euros
Projets lycéens : 1 millions d'euros
Capitale culturelle : 8 millions d'euros
Développement économique : 57,5 millions d'euros
- Structurer le territoire régional :
ferroviaire, fluvial, portuaire

« Un budget
géré avec
rigueur.
Des choix clairs »



LA RÉGION EN ACTIONS !

Développement économique

La mise en œuvre du schéma régional de développement économique (SRDE) se structure autour de huit enjeux : accompagner la création et la transmission d'activités ; placer l'innovation, la recherche fondamentale et sa valorisation au cœur des priorités pour accélérer la mutation de l'économie régionale ; aider l'anticipation ; développer une nouvelle vision, un nouvel impact de l'action économique du Nord-Pas de Calais à l'international ; structurer le territoire régional autour de pôles d'excellence économique ; mobiliser et coordonner les outils financiers ; faire du Nord-Pas de Calais une région hautement avancée dans les technologies de l'information et de la communication ; promouvoir une région solidaire et attentive à l'équilibre entre les territoires. Trois axes prioritaires pour la politique de développement économique : le développement de l'innovation, l'aide à l'artisanat et le renforcement de l'International.

La recherche, la formation



Recherche

Le budget investissement pour l'enseignement supérieur permettra d'avancer dans la conception de deux opérations : le campus universitaire technologique à Maubeuge et la maison internationale des chercheurs Recherche.

Deux axes prioritaires de la Région :

❶ Six pôles de compétitivité (1,5 M€ en investissement ; 1,5 M€ en fonctionnement) qui constituent le moteur de l'ambition régionale. Un engagement fort dans le domaine de l'Economie de la connaissance.

❷ Le plan de lutte contre les cancers dans son volet recherche en ce qui concerne le volet recherche fondamentale.



Formation initiale

Un chiffre qui traduit la priorité de la Région dans l'exercice de sa compétence en formation initiale scolaire.

Un budget de 234,5 millions d'euros destiné à la modernisation des lycées, l'action éducative, à destination des jeunes, l'amélioration des conditions de fonctionnement des établissements, la sécurité des locaux et des équipements, l'adaptation aux évolutions pédagogiques et sociales, la qualité technologique et environnementale.



Formation permanente

La formation permanente est le moteur d'avancées nécessaires en matière de progrès social. Son ambition, au delà de l'accompagnement des politiques régionales : offrir un droit à la formation tout au long de la vie, en mettant en œuvre des parcours d'accès à la qualification et à l'emploi. L'attention et portée sur les personnes les plus fragiles et les moins qualifiées dans la perspective de l'égalité des chances et de la lutte contre les exclusions.

2007, POURSUIVRE les grands projets d'avenir

RÉNOVER NOS VILLES



310 millions d'euros

Il s'agit de la 3^e année consacrée à la mise en œuvre des conventions signées avec l'ANRU. La mobilisation sans précédent du Conseil Régional (310 millions d'euros) pour la période 2007-2013 doit permettre de la renaissance de nos villes industrielles, historiques,

ou récentes, condition sine qua non de leur ambition, de leur conversion, de leur cohésion.

TRANSPORTER ET AMÉNAGER



334 millions d'euros

Le ferroviaire représente 85,9% de ce total avec 202 665 000 € en fonctionnement et 91 991 350 € en investissement traduisant ainsi l'engagement de la

Région en faveur du rail.

Ce budget est le premier qui prend en compte les nouvelles compétences

- Compétence portuaire : la décentralisation a transféré à la Région la propriété des ports de Boulogne-sur-Mer et Calais.

- Compétence aéroportuaire, conséquence de la création du Syndicat Mixte Aéroport Lille Métropole

Deux éléments nouveaux

❶ Consécutive à la décentralisation des ports et aéroports, deux nouvelles lignes budgétaires ont été ajoutées : infrastructures portuaires et infrastructures aéroportuaires.

❷ Une ligne «coopération Nord Sud» destinée à amorcer les actions de coopération avec le Mali dans le cadre de l'objectif «1% Nord Sud».

AGIR AU QUOTIDIEN POUR DÉVELOPPER UNE RÉGION ATTRACTIVE !

ENTRAÎNER LES TERRITOIRES



77,4 millions d'euros

Outre la volonté de poursuivre et amplifier une politique à destination des 13 pays de la région, le Conseil régional entend dès août 2007 renouveler le mode de

faire avec les territoires à travers la mise en place de trois fonds territoriaux (*fonds littoral, Hainaut Cambrésis, Après-mine*) pour les territoires relevant avec la Région le défi de la stratégie de Lisbonne.

MIEUX SOIGNER



16,5 millions d'euros

Les indicateurs du Nord-Pas de Calais mettent en évidence les inégalités de santé qui touchent les habitants de notre région. L'institution articule sa politique

santé autour de 4 axes : **le plan régional de lutte contre le cancer, le développement de la prévention, le renforcement de la politique « santé environnement recherche »** et enfin la **volonté de mieux aménager le territoire en matière de santé**, c'est à dire de permettre aux 4 millions d'habitants de la Région de bénéficier à proximité de leur lieu de vie des meilleurs dispositifs de soins.

DÉCOUVRIR



56,8 millions d'euros

La culture est depuis plusieurs années une des grandes priorités

du Conseil Régional. Une véritable politique culturelle qui s'articule autour de 4 axes pour 2007 :

- La mise en place d'un concept nouveau : la **Capitale Régionale de la Culture**. Première édition à Valenciennes en 2007.
- L'élargissement et la montée en charge du **Fonds d'Aide à la Création Artistique Régionale** au profit des artistes plasticiens, des acteurs des musiques actuelles.
- « **les Chemins de Mémoire** » une grande initiative qui prendra appui sur les politiques culturelles, éducatives, touristiques et de recherche. Ce programme sert de cadre au travail de mémoire sur les grands conflits du XX siècle dans notre région.
- Un soutien toujours plus développé aux établissements culturels du territoire grâce au rééquilibrage de nos financements un rééquilibrage rendu en partie possible par l'engagement de Lille Métropole dans le financement de l'Orchestre National de Lille.

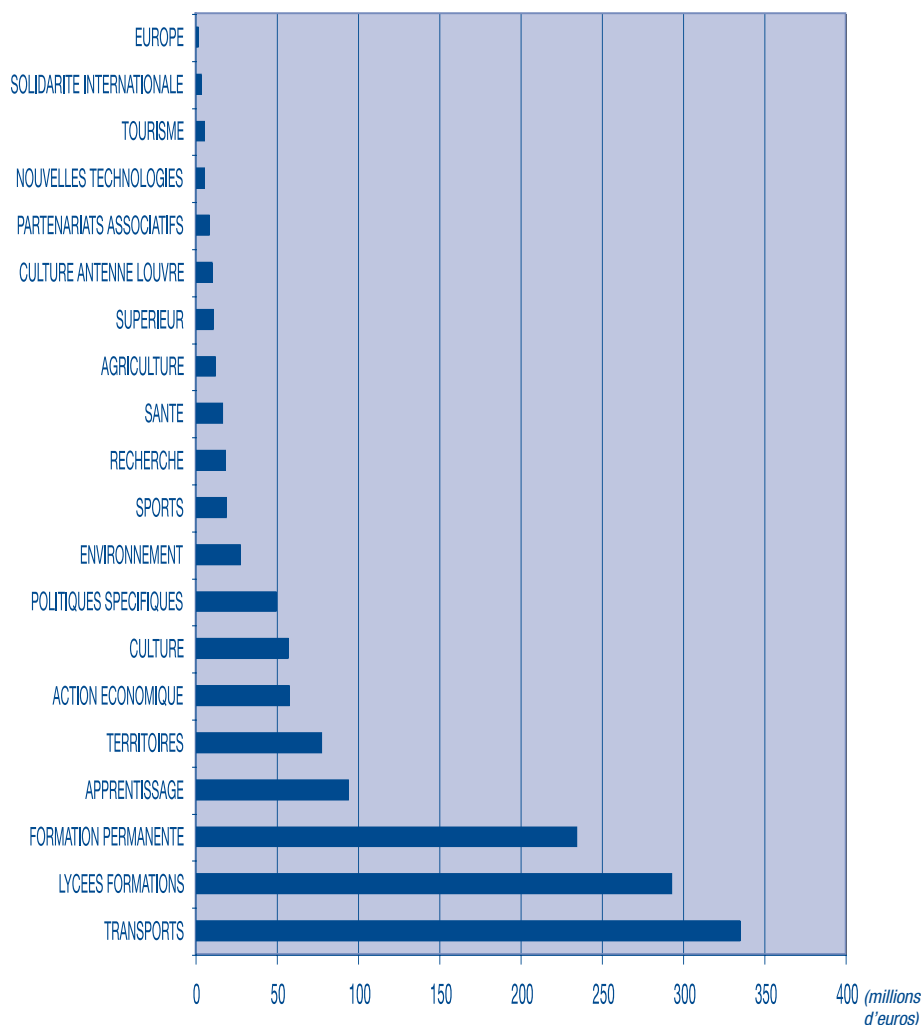
RESSOURCES HUMAINES :

Agents : 1450

TOS : 3580

**Masse salariale : 179,7 millions d'euros
(dont 100,9 millions d'euros pour les TOS)**

LES RESSOURCES déployées par actions



GRAND EMPRUNT : 1 milliard d'euros

La Région veut se donner les moyens de ses ambitions.

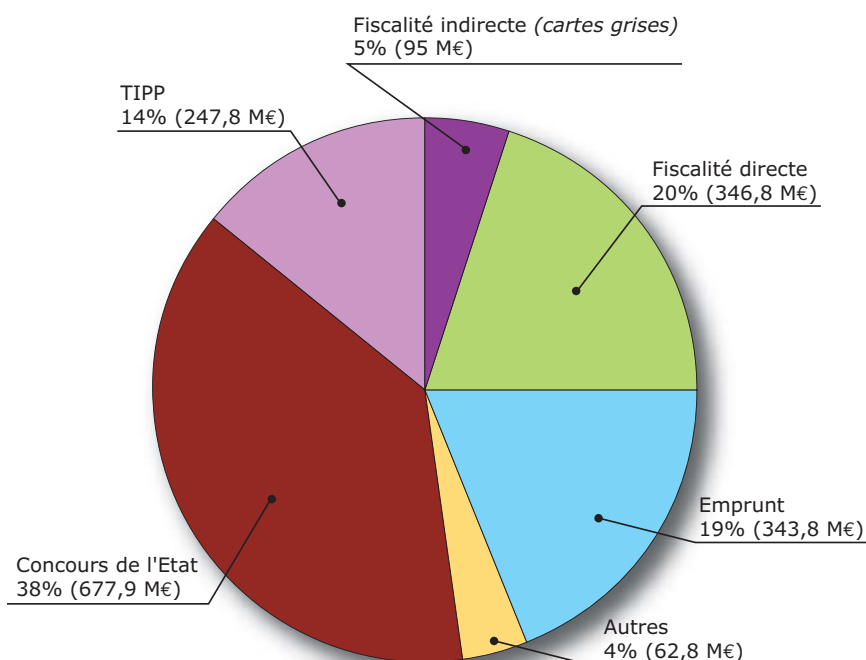
Elle a décidé de recourir à un grand emprunt (*sur 30 ou 50 ans*) destiné à investir dans les transports durables.

Ce grand emprunt s'appuiera sur les recettes induites par la TIPP (*taxe intérieure sur les produits pétroliers*).

L'augmentation de la TIPP (*négociée par l'Etat avec Bruxelles avant d'être transférée aux Régions*) permettra de financer une partie importante de ces dépenses.

Cette TIPP sera appliquée à l'ensemble des automobilistes qui s'approvisionnent dans le Nord-Pas de Calais. Dans le corridor transport du Nord-Pas de Calais on estime que 3 milliards de litres de carburants sont consommés chaque année. La modulation de la TIPP rapportera ainsi **38 millions d'euros**.

D'où viennent les ressources ?



La taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP)

La TIPP devient en 2007 une taxe régionale puisque la région a désormais la capacité d'agir sur cette dernière. Cette TIPP est un impôt indirect perçu sur chaque litre de carburant vendu aux automobilistes qui s'approvisionnent dans le Nord-Pas de Calais (*qui reste le premier corridor de circulation européen en matière automobile*).

Cette recette constitue la quasi totalité des sources de financement des transferts de compétences prévus par la loi du 13 août 2004 : transfert des aides et formations sanitaires et sociales, transfert de

l'inventaire général du patrimoine culturel, transfert des personnels TOS des lycées, transfert des EPLE de Lomme, Raismes et Rosendael. Puis viendront en 2007 les transferts des actions de formation de l'AFPA, le transfert des ports de Calais et Boulogne et le transfert de l'organisation du réseau des centres d'information sur la validation des acquis de l'expérience.

Le prélèvement de la TIPP se traduira par une recette de **247,8 millions d'euros** pour la Région.